

A Fourques, le 23 septembre 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni en date du 2 septembre 2025 à 19h00 en mairie.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal en date du 30 juin 2025.**
- 2- Commande pépinière départementale**
- 3- Création d'un poste d'adjoint technique 28/35^{ème} et suppression d'un poste d'adjoint technique 20/35^{ème}.**
- 4- Vidéoprotection- Choix du bureau d'étude.**
- 5- Questions diverses**

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, Madame Fabienne SEVILLA, Maire, ouvre le Conseil à 19H prenant connaissance des pouvoirs et en faisant procéder à l'émargement des membres présents.

Chantal DELGADO est élue secrétaire de séance.

Présents : Fabienne SEVILLA, Chantal DELGADO, Jacqueline LOPEZ, Antoine MELGAR, Mallory CAIZERGUES, Christine COULBAUT, Luc DEVEZE, Jérôme SARTRE, Lionel TEBALDINI.

Absents excusés : Eric CAMA, Gisèle FOURQUET et Anaïs ANSELMO.

Procurations : Gisèle FOURQUET à Jacqueline LOPEZ.

1-APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025.

Madame le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 30 juin 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 30 juin 2025.

2- COMMANDE PEPINIÈRE DÉPARTEMENTALE.

Madame le Maire fait part à l'assemblée d'un courrier de Madame la Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales proposant aux communes du Département les services de la Pépinière Départementale afin qu'elles améliorent par des plantations leur cadre de vie.
Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de procéder à :

- La réfection de la haie du plateau sportif de l'aire de loisirs,
- L'aménagement des abords du stade municipal,

- l'embellissement de la place de la Mairie

Le Conseil Municipal après en avoir valablement délibéré à présents ou représentés :

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental la fourniture

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le

ID : 066-216600841-20250902-PV02092025-AU

TROENES COMMUNS	100
OLIVIERS	10
BOULEAUX VERRUQUEUX	40

3- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 28/35^{ème} et SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 20/35^{ème}.

La quotité des heures de travail de l'agent responsable de la restauration scolaire oscille entre 28 et 30 heures par semaine depuis plusieurs années alors que son temps de travail notifié dans son arrêté de titularisation est de 20 heures par semaine.

Madame Le Maire propose à l'assemblée de modifier le tableau des effectifs pour pérenniser et régulariser la situation comme suit :

1/ Création d'un emploi d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps non complet de 28/35^{ème},

2/ Suppression de l'emploi d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps non complet de 20/35^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2026

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'adopter la proposition de Madame le Maire, et de modifier le tableau des emplois à compter du 1^{er} janvier 2026.

Ces décisions seront soumises et validées par le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales.

Le tableau des effectifs reste inchangé.

4 VIDEOPROTECTION -Choix du Bureau d'Etude.

Après étude des différents devis, la commission d'appel d'offre a validé la proposition de la société BETEC pour la partie étude technique du projet d'implantation de la vidéoprotection pour un montant de 10 807.50 euros TTC.

5 QUESTIONS DIVERSES.

Plateau sportif de l'Aire de Loisirs : Suite au remplacement de la haie du plateau sportif de l'aire de loisirs, côté parking, le Conseil Municipal a décidé d'installer des ganivelles, solution peu onéreuse, ou des bornes en béton ; qui permettront de sécuriser le stationnement des véhicules du parking en attendant la pousse de la future haie.

Plantation des oliviers Place de la Mairie : Pour la plantation des oliviers dans les grands pots métalliques qui ornent la place de la Mairie, il est préconisé de poser des plaques de polystyrène contre les parois des récipients ou d'installer un pot plus petit et de laisser un espace de 4 à 5 cm entre les deux pour isoler l'intérieur des fortes chaleurs.

Chantier Construction Ecole primaire : La première réunion de chantier s'est tenue le lundi 1^{er} septembre 2025, les travaux devraient débuter le 1^{er} octobre 2025, il est à noter que pour la cour de la future garderie, il a été demandé à TP66, qui a obtenu le lot VRD, une option pour un sol en béton drainant.

La prochaine réunion est prévue le lundi 15 septembre 2025

Cabinet médical : Madame le Maire informe qu'un patient a agressé verbalement le secrétariat médical et qu'une plainte a été déposée en gendarmerie. Elle indique qu'elle continue de solliciter la Région afin d'obtenir un médecin supplémentaire. Il semblerait que le docteur prévu pour le poste a été finalement affecté sur la commune de CERET. Elle demandera des précisions complémentaires lors de la prochaine assemblée générale à laquelle elle assistera en tant que représentante déléguée de la Communauté de Communes des Aspres.

Espace de Vie Sociale : Madame Chantal DELGADO indique que les activités de l'EVS reprennent le mercredi 3 septembre 2025, à ce jour une dizaine de personnes y participent, les animateurs seront présents lors du forum des associations pour se faire connaître.

Rentrée scolaire : La rentrée scolaire s'est bien déroulée, l'équipe enseignante reste inchangée, l'effectif 2025/2026 est de 120 élèves.

Forum des associations : Le forum des associations est programmé le samedi 6 septembre 2025 à partir de 14h au stade municipal (au Foyer Rural en cas de pluie). Les Foyers Ruraux ont été sollicités pour une animation destinée aux les enfants.

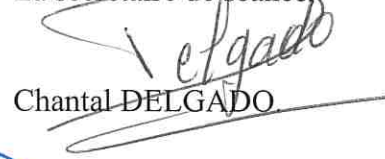
Local Tennis : Les devis pour la construction du local tennis avec des sanitaires extérieurs ont été validés après une procédure de consultation auprès de plusieurs entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 20h30.

Madame le Maire,


Fabienne SEVILLA.

La secrétaire de séance,


Chantal DELGADO.

